

6^e ANNÉE.

N^o 3. — SEPTEMBRE 1912

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à Reims



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1^{er}), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1912



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 9 juin 1912.

Les Aspects du Vieux Reims. La Ville au milieu du III^e Siècle (*fin*) (E. Kalas).

Découvertes archéologiques régionales :

Ancienne fortification (H. Demitra). — Compte rendu de M. Fourcart. — Cimetière gaulois du Mont-Renard, Saulces-Champenoises (Ardennes) (Courty et Fleury).

Nécrologie : M. le Lieutenant Jouron.

Petites nouvelles.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 9 Juin 1912

Le 9 juin 1912, à deux heures et demie, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie en Assemblée trimestrielle dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Vingt-cinq membres étaient présents, quatre s'étaient fait excuser.

LE PRÉSIDENT demande à M. CAULY de vouloir bien assurer les fonctions de Secrétaire.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le PRÉSIDENT se fait l'interprète de la Société pour féliciter MM. JADART et FOURCART de leur récente nomination, M. JADART comme chevalier de la



Légion d'honneur, et M. FOURCART comme officier d'académie.

M. et M^{me} COURTY, de Bignicourt (Ardennes), rendent compte d'une découverte très intéressante qu'ils ont faite sur le territoire de Saulces-Champenoises (Ardennes), lieudit le Mont-Renard. Il s'agit d'une sépulture à char gauloise qui renfermait une assiette, deux vases et vingt-six ferrements divers très bien conservés, ainsi qu'un plateau ou cuvette en bronze martelé de 28 centimètres de diamètre extérieur et de 65 millimètres de hauteur. Le fond est orné d'un cercle repoussé et de deux grandes rosaces concentriques gravées en traits excessivement fins et bien tracés, disposés en volutes ou cycloïdes. Cette pièce très remarquable qui est probablement d'un modèle unique semble avoir servi de plateau à un autre vase à anse (œnochoé).

Trois torques, diverses fibules et bracelets furent trouvés dans les environs.

M. FOURCART présente plusieurs fers de bêche curieux, probablement gallo-romains, ainsi qu'une pièce d'argent espagnole.

M. DEMITRA communique un plan qui intéresse les anciennes fortifications.

M. ROUSSELLE montre des silex néolithiques recueillis à Saint-Thibaut: deux haches polies, des grattoirs et retouchoirs, un percuteur égréné, des pointes, etc., et une pièce d'or du moyen âge.

M. FLEURY fait le compte rendu de ses fouilles à Saulces-Champenoises et présente une demi-sphère en terre cuite avec encoche.

Sur la proposition d'un des Membres il a été décidé de rayer les Sociétaires qui, malgré les avis réitérés, n'ont pas payé leur cotisation de 1911.

Les Membres de la Société Archéologique Champenoise se sont ensuite rendus à l'Archevêché pour la visite du Musée ethnographique.

LES ASPECTS DU VIEUX REIMS

LA VILLE AU MILIEU DU III^e SIÈCLE⁽¹⁾

(Suite et Fin)

Arc de Triomphe de Bacchus.

Au sujet de cet *Arc de Triomphe* — le dernier des quatre dont a conservé souvenir, établis sur les branches des deux routes impériales qui se coupaient d'équerre, au droit du Forum — un seul dessin subsiste de son aspect en 1602, crayonné par Baussonnet, qui représente les ruines d'une arcade enjambant la rue de l'Université, plus les tronçons de deux colonnes cannelées, plantées contre les retombées d'archivolte. De nos jours un seul de ces fûts n'a pas disparu complètement, jaillissant d'un fruste parement, qui sert de muraille aveugle dans la cour de cuisine du lycée. Son éloignement de la rue nous fait soupçonner que la sombre et survivante colonne régnait à l'extrémité d'une ordonnance de trois arcades.

On peut croire que les deux travées latérales furent bouchées, foncièrement altérées, lorsqu'aux temps mérovingiens les archevêques achevalèrent une petite résidence fortifiée en surélévation du monument antique (3). Qu'était ce pavillon ou donjon? Quelle en fut la mutilation nouvelle, jointe à l'arrachement de ses piédroits extrêmes quand l'enceinte y aboutissant changea de périmètre, au cours du xiv^e siècle ?

(1) Voir les numéros de Mars et Juin 1912.

(3) Un manuscrit donné au Chapitre par l'archevêque Manassès (1069-1096), dit que saint Rigobert habitait au vi^e siècle, un petit palais construit en surélévation de la « Porte de Bacchus ».

Nos chroniqueurs, d'autres fois si prolixes, s'entendent à n'en rien dire.

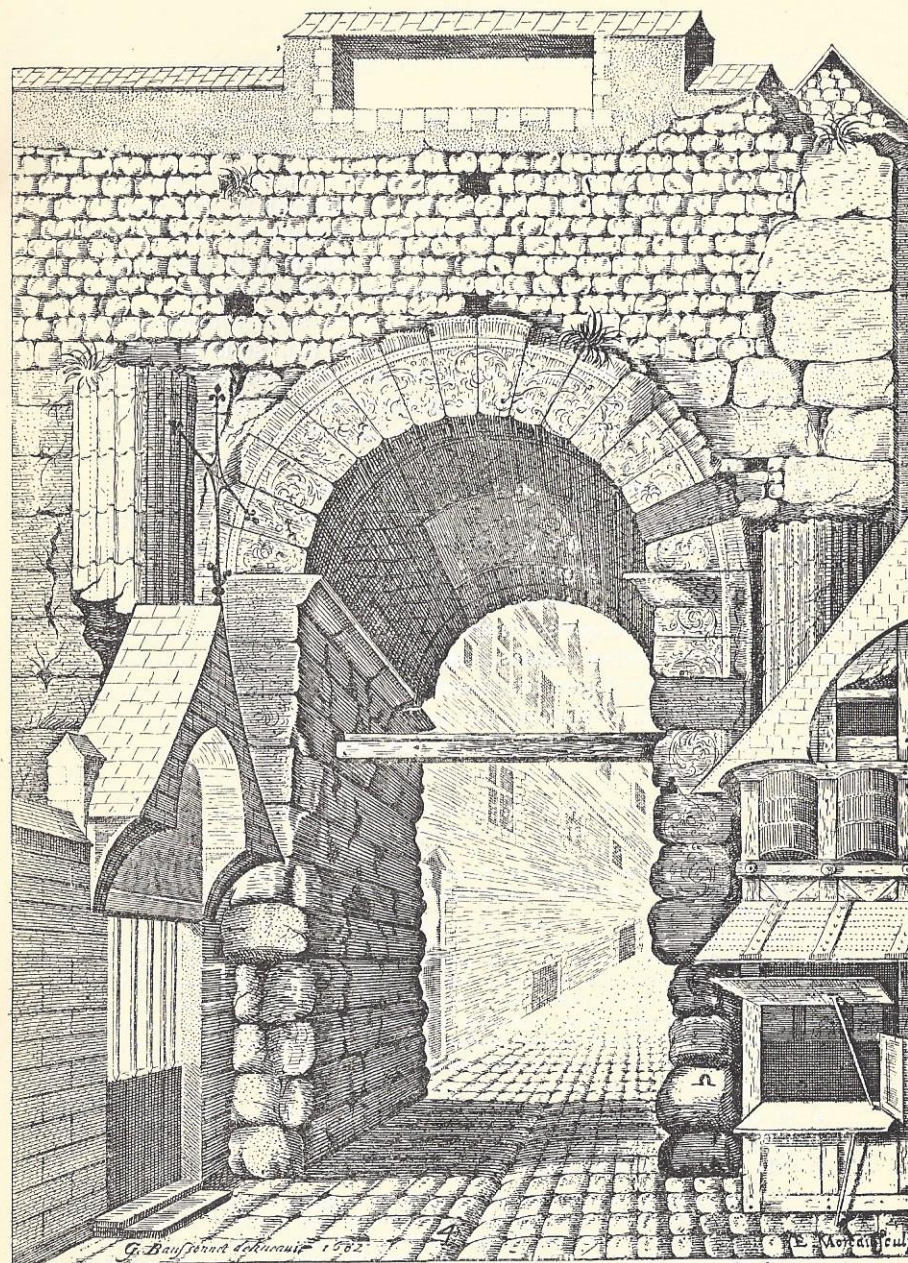
Nous savons seulement que la voûte du milieu, la dernière survivante, se vit condamner en 1753, après force polémiques, lorsqu'il s'agit de creuser, avec une circonspection exagérée, les canalisations subventionnées par Godinot. Incidemment sommes-nous appelé à remémorer qu'elle présentait une élévation de vingt-cinq pieds, son intrados était orné de caissons et rosaces, au milieu duquel un bas-relief semblait figurer un triton portant une Vénus et un Amour. Le reste est oublié.

De même qu'aucune présomption ne saurait nous guider sur l'existence de l'attique, des frontons, des niches traditionnelles ou sur la véracité d'une date de fondation; de même on ignore la dénomination originelle de cet édifice purement décoratif, franchissant la voie Césarée à bien peu de distance de l'ancien fossé gaulois. Un manuscrit du XI^e siècle le qualifie de *Porte de Bacchus*. Mais si la réminiscence de cette appellation païenne se trouve encore dans un titre, deux cents ans plus tard, n'empêche qu'afférente aux remparts, mérovingiens, cette entrée de ville avait reçu conjointement le nom de *Porte Collatrice*, plus tard celui de *Basilica*, puis de *Basée*.

Pour le commun, le premier de ces vocables est rempli d'obscurités mais le second s'explique phonétiquement de ce que la brèche ouvrait le chemin vers les Basiliques vénérées (1) en haut de la voie Césarée, à l'emplacement des premiers cimetières chrétiens. Une ingénieuse déduction de M. Loriquet donne à cette étymologie un tour plus savant. D'après l'ancien conservateur de la Bibliothèque municipale une antique *Basilia*, — localité dont il ne reste rien — se trouvait sur la route de Verdun. La porte qui, de Reims y conduisait était appelée Porte de Basilia et au Moyen-Age, par corruption, Baseille et Baset.

Quartier du Sud.

Ayons garde d'oublier qu'au droit de l'Arc de Triomphe en ruines — dont la plinthe et les piédestaux s'enterraient de plus en plus sous les remblais successifs — en 1717 dit Tarbé, et à dix-sept pieds de profondeur, « on rencontra les ruines d'une maison romaine, ensevelie sous une couche



Reste d'un Arc-triompbal antique qui est à Reims communément appelé la Porte Basée

(1) Saint Sixte, saint Timothée, saint Nicaise, saint Jean, saint Julien, saint Remi, sainte Balsamie.

épaisse d'un pied environ, et formée de tuiles et de pierres brisées (1) ».

Si des constructions étaient donc accolées, ou tout proche du monument, la place des Marchés ou *Forum* que Loriquet présage en cet endroit s'étendait plutôt au sud, vers le débouché de la rue des Murs et de la rue de Contrai (2). Du reste, aucune ordonnance somptuaire ne laisse trace de couronne enserrant cette esplanade secondaire, carrefour de rues oubliées, rayonnant sur un faubourg de plébéiens.

Les renseignements de voisinage nous sont fournis par M. Brunette, qui déclare avoir rencontré (3), sous le talus des remparts moyenâgeux, au droit de la caserne Colbert, des substructions qui lui parurent appartenir à des maisons incendiées et particulièrement les vestiges d'un hypocauste (4).

Le même auteur nous énonce, d'autre part, que la *manufacture d'armes* existait rue Gerbert (5), dans le jardin des Augustins où l'on ébaucha, sous Louis XVI, les fondements d'un nouveau collège qui ne s'éleva jamais (6). Cette hypothèse coïncide avec l'opinion de Nicolas Bergier précisant en Gaule sept fabriques d'armes différentes (7). Et comme on sait que seules Arles, Reims et Trèves subventionnaient des collèges de doreurs pour l'application des ornements d'or et d'argent, on peut bien supposer que les ateliers des artistes voisinaient à ceux des armuriers.

(1) « Là se trouvaient des vases de terre rouge, des fragments de mosaïques, les ruines d'un four, une espèce de cassolette, des statuettes mutilées parmi lesquelles on reconnaissait l'Amour, le dieu Mars, une femme, un esclave les mains liées derrière le dos à un boucher. Tous ces objets furent déposés à l'Archevêché, où il y avait alors un Musée, que la Révolution a dispersé ». TARBÉ : *Reims*, p. 221.

(2) En octobre 1841, en posant les canalisations d'eau, on trouve à 75 ou 80 m. de la porte Basée, du côté gauche en montant le Barbâtre, entre la rue des Murs et celle des Augustins, trois assises de pierre moulurées dont la plus haute était seulement à 0 m. 50 du sol actuel. Vers l'angle de la rue des Augustins sur long fragment de bas-relief : « on croit pouvoir distinguer la figure d'une femme tenant dans un de ses bras une corne d'abondance ». Lettre de LACATTE-JOLTROIS au journal *l'Industriel*.

(3) En 1854.

(4) 27 ans plus tard, en agrandissant la caserne, on fait encore d'autres trouvailles.

(5) Tout au moins exista-t-elle à l'époque des premières invasions.

(6) De l'autre côté de la rue Gerbert, au droit de la maison Legros-Guimbert, il reste encore dans le sol un fragment de mosaïque, que LORQUET déclare de la belle époque. On a prétendu qu'une maison contiguë, démolie en 1791 aurait conservé jusqu'alors un panneau de trophées antiques, insigne de la manufacture d'armes.

(7) Dont l'une, chez nous, avait la spécialité des épées larges.

Peut-être la confection d'habits militaires, dont notre ville était également dotée (1) étendait-elle ses dépendances dans le même rayon ? Aussi bien est-ce à tort que longtemps on a voulu terminer l'agglomération urbaine à hauteur de la rue Gerbert. La découverte d'une mosaïque à l'Enfant-Jésus en 1854 (2), plus tard la trouvaille des statuettes rue Saint-Maurice (3) ont fait reculer la limite virtuelle des habitations de la voie Césarée.

La surprise nous attendait également, — au repérage des alignements de voirie antique sur les tracés actuels, de découvrir la rue Gambetta (4) prolongeant la rue Saint-Thierry : témoignage d'un lotissement géométrique commandant bien plus loin qu'on ne l'avait jamais soupçonné.

Ce n'est pas à prétendre que les constructions y fussent bien serrées. Si quelques chaussées faubouriennes, tracées négligemment, font memento au long des rues Saint-Sixte, Saint-Julien et Simon, elles ne datent que d'une époque décadente. Y a-t-on même récolté des vestiges appréciables de maçonnerie ? Le plan Brunette dessine une villa (plutôt une métairie) à l'angle des places Saint-Remi et de l'Hôpital Civil. Il relate une tuilerie à l'emplacement de l'École de Médecine (5). Duquenelle reconnut de nombreux ustensiles, tessons, ossements d'animaux, coquilles de moules et d'huîtres (6), dans une voirie existant au lit de l'ancienne rivière, face à la rue des Moulins.

Faute d'autres indices, on peut envisager que si des hôtelleries (7), des chétives baraques, des cantonnements d'esclaves

(1) A noter que, sur cinq fabriques impériales de sales, créées en Gaule, trois se trouvaient dans la province belge : Langres, Arras, Reims.

(2) Partie de cette mosaïque serait encore enfouie sous le jardin du docteur Henrot.

(3) Signalées par Duquenelle.

(4) En octobre 1841, les tranchées effectuées rue Gambetta pour la pose des canalisations d'eau font découvrir une voie romaine. Le journal de la localité se plaint que la place Saint-Maurice soit alors encombrée des matériaux provenant de ces blocages antiques.

(5) Depuis, on a précisé que les dépendances de cette tuilerie s'étendaient rue Simon, plus bas que la rue Saint-Remi.

(6) Découverte en 1845, cette décharge d'immondices parut dater du II^e ou III^e siècle. Elle contenait plus de 40.000 kgr. d'ossements d'animaux de boucherie.

(7) « Des hôtelleries officielles ne s'ouvraient qu'aux fonctionnaires et aux courriers, à la fois relais de poste et auberge ; les autres étaient ouvertes à tous les voyageurs, situées dans les faubourgs ou à l'extérieur des villes, comprenant une grande cour, des écuries, des étroites cellules servant de chambres et une taverne, débit de boissons ou de victuailles. » *L'Hôtellerie française à travers les âges*. Conférence de M. Marcel FINOT, à Reims, 1912.

pouvaient s'établir sur les hauteurs de la ville, aucune habitation aristocratique aucun édifice monumental n'aurait voulu se commettre sur cette côte aride affectée, comme nous allons voir, à la grande nécropole, à ses crématatoires et aux carrières de craie.

Nécropoles.

Sitôt la rue Saint-Maurice, la voie Césarée s'avance suivant la coutume romaine, entre deux lignes de tombeaux faisant suite, sans transition, aux boutiques de potiers, aux auberges et cabarets vendant les denrées indispensables aux repas funéraires (1). Immédiatement en bordure de la route impériale s'enorgueillissent les plus luxueux mausolées, tandis qu'au loin, dans une véritable cité des morts, se fassent les monuments de plus en plus récents, les sépultures moins riches et les fosses communes.

L'impressionnante avenue des Alyscamps, à Arles, peut seule donner idée de l'écrasante majesté qui devait régner, en ces approches de ville, où domine, parmi tant de soutènements vénérables, l'obsession des lignes horizontales. Et pour magnifier l'indifférence du chaos funèbre, les siècles ont noirci (2) les pierres et les marbres; les sculptures se rongent, les corniches se verdissent sous l'ombre des cyprès, tandis que par terre les stèles se bouleversent, les cénotaphes s'éventrent dans le désastre des herbes folles et le renouveau des nids!

Il est vrai qu'aucun emplacement tellement respecté ne subsiste à Reims et qu'aucune tradition de nos plus anciens annalistes n'autorise notre imagination à évoquer des exèdres aussi magnifiants que ceux de Pompéi, des campaniles ornements de bas-reliefs et de statues, comme celui qui survit à Saint-Remy-en-Provence (3). Il était cependant pour les fonctionnaires d'Empire, des autels haut-plantés sur un sous-bassement servant de chambre sépulcrale. Même des tours carrées ont dû exister et le plan Brunette indique, dans l'axe de la rue du Réservoir encore, un petit édifice circulaire.

(1) Suivant une excellente règle d'hygiène tous les cimetières de la bonne époque romaine sont établis en dehors des habitations. Par seule exception, un champ d'inhumation créé rue Noël au moment de la conquête, quand la ville gauloise se limitait là, a été utilisé dans les siècles suivants. Affecté plus tard à la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil, ce cimetière dura jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

(2) Malgré le soleil de Provence.

(3) Le mausolée des Jules, œuvre gréco-romaine, érigée au temps d'Auguste.

Les caveaux des riches habitants, creusés plus ou moins souterrainement, accessibles aux parents et aux amis, étaient décorés de fresques, illustrées d'inscriptions laudatives. Au III^e siècle, ils renfermaient aussi bien des *urnes* (1) que des *sarcophages* (2), car l'incinération et l'inhumation se pratiquaient indifféremment à l'époque païenne. De telles sépultures étaient surmontées décorativement d'un coffre, d'un édicule de pierre ou de Carrare, que les intempéries du plein-air patinaient d'un bistre uniforme. Sur les faces, le couvercle ou la frise s'ouvrageaient des guirlandes, des portraits, des scènes à personnages; une large tablette se réservait à la pompeuse, ou délicate, ou larmoyante dédicace.

Pour les gens plus modestes, il suffisait de poser, sur terre, un *cippe* ou petit cube frontonné, dédié aux mânes du défunt et dont le dé de roche, creusé à l'intérieur, renfermait les cendres. Enfin, parsemés verticalement, quantité de plates pierres rectangulaires nommés *stèles*, marquaient l'emplacement des vulgaires cercueils de calcaire, plâtre ou bois, des urnes de terre jaune (3).

...Lors, tandis que les indestructibles aristocratiques mausolées, qu'on dédiait avec abondante versification de regrets éternels se retournaient à la banale poussière, pourquoi des stèles d'artisans, les auges béantes et les cippes brisés de quelques inconnus étaient-ils épargnés? Pourquoi faut-il que nos terrassiers ne retournent journellement, en pleine terre, que des urnes pauvres, anonymes?...

*
**

Comme la tête de la voie Césarée oblique au travers de la place Saint-Nicaise, rien d'étonnant qu'on ait conservé note, dès le xvii^e siècle, de trouvailles faites depuis les anciens remparts jusqu'à la rue des Salines et le boulevard Victor Hugo. Notamment en 1686, dans l'axe de l'actuelle rue Saint-Nicaise, on mit à jour une inscription relatant que Julius Silvinus avait fait ériger un monument à sa première

(1) Les urnes riches étaient en verre ou en pâte de terre fine.

(2) On voit quantité de sarcophages historiés, aux Musées d'Arles et de Nîmes. Au iv^e siècle, nous rencontrons à Reims le *Tombeau de Jovin*, sarcophage en marbre blanc dont la face est magnifiquement décorée d'une chasse au lion.

(3) Au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers), nous avons vu de pauvres urnes qui, enfouies simplement, étaient surmontées d'un conduit de terre cuite accédant jusqu'à niveau du sol. Ainsi causait-on à ses morts ou les arrosait-on de libérations.

épouse (1). En 1812, en creusant sous la grande nef de la célèbre abbatale, on trouva à cinq pieds de profondeur une pierre avec cette inscription: « A la mémoire de, sénateur, qui vécut 72 ans, Vitalina, son épouse chérie a, de son vivant, fait élever ce monument (2) ».

Dans les années suivantes (3), arrachant les dernières fondations de l'église dérasée, on signale encore une dédicace romaine sous l'un des piliers; puis des mosaïques, des peintures et même une chambre sépulcrale, à dix pieds au-dessous de l'édifice (4). Quel qu'ait pu être l'intérêt de ces différents vestiges, aucun dessin ne nous en a été conservé. — Et nous éviterons de parler des simples cercueils de bois et de plomb, des coffres ou des sarcophages de plâtre, burge ou roche grise, dont le couvercle est seulement gravé d'une marque ou d'un monogramme (5).

Cependant, en ce quartier haut de la ville, la découverte la plus mémorable avait été faite, en 1738, consistant en un caveau funéraire situé contre la tour du clocher de l'église Saint-Martin, au bas de la rue des Salines (6). Muni de trois niches pour les urnes, cet hypogée — dont les murailles et la voûte encore couvertes de fresques, représentant des personnages et des décorations — ne resta pas longtemps à l'abri des déprédations. Exposé d'abord à la curiosité publique, le sans-gêne des visiteurs égratigna ses peintures; négligé plus tard d'entretien, oublié au cours des événements révolutionnaires, comblé en 1802 (7), il ne nous reste qu'une description écrite par le savant Levesque de Pouilly, illustrée par Ferrand de Monthelon (8).

(1) Quelques années plus tard, le chanoine Lacourt, historien de Reims, collectionneur émérite, écrit à propos de cette trouvaille: « J'ay les deux urnes de terre et les deux lacrymatoires de cristal qu'on y a trouvés. »

(2) Concernant cette découverte: on lit d'autre part: « En 1812, en démolissant un des piliers de la grande nef de l'église Saint-Nicaise et, par conséquent au bord de la voie Césarée, on trouva le squelette et la pierre sépulcrale d'un sénateur rémois ». POVILLON-PIÉRARD: *Dissertation sur les anciennes sépultures*.

(3) De 1812 à 1817.

(4) LORIQUET.

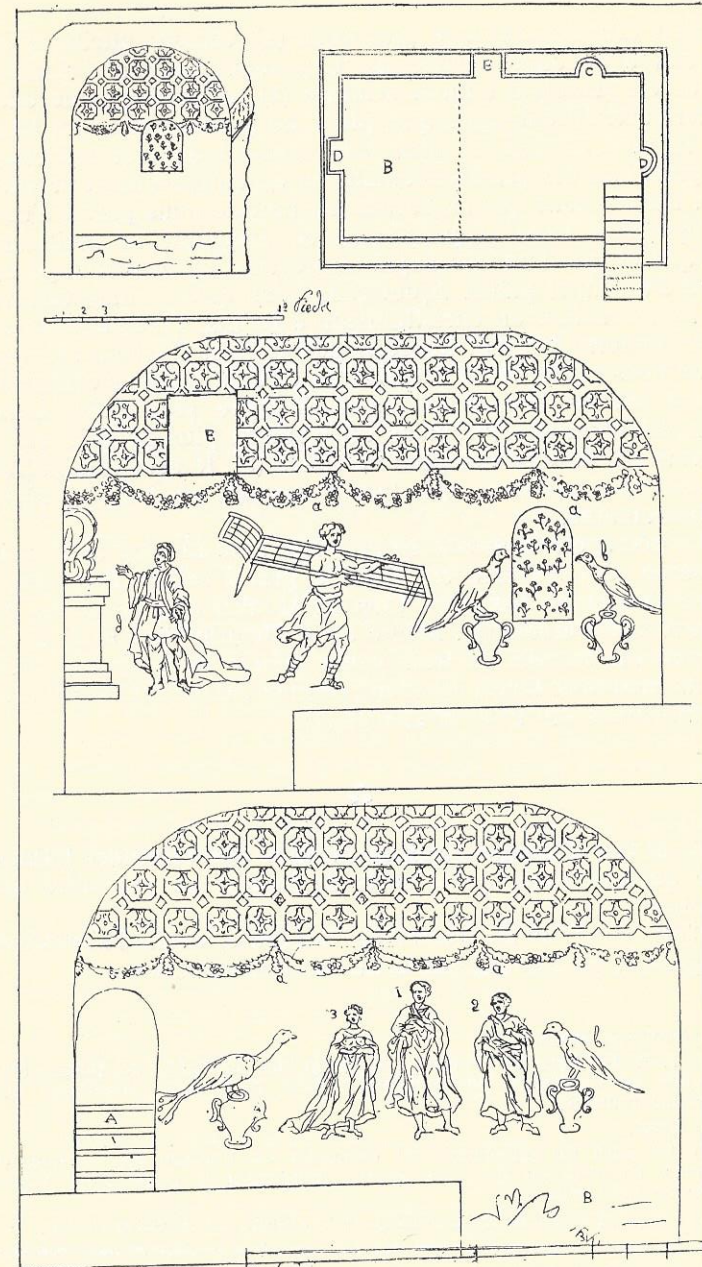
(5) Sous l'Empire et la Restauration on a découvert de nombreuses sépultures rue Saint-Sixte. En 1844, dans l'ancien cimetière Saint-Nicaise on a trouvé dans un cercueil de plomb, une médaille d'or de Sévère.

(6) L'église Saint-Martin se trouvait à l'emplacement de l'école actuelle.

(7) GÉRUZÉZ.

(8) Dessin des peintures du caveau de Saint Martin, de Reims, trouvé en 1738, Ferrand de Monthelon del. J. GUÉLARD, sculp.

Peintures antiques du Caveau S.^t Martin.



Dessin de Monthelon.

Bien des dissertations modernes (1) veulent attribuer ce caveau à l'époque chrétienne. Cependant la haute compétence du principal témoin oculaire (2) lui attribue une date antérieure. Dirons-nous que, placé au premier rang au long de la voie Césarée, il était certainement de fort ancienne origine, l'un des premiers établis en un emplacement privilégié. Dirons-nous que sa décoration murale nous paraît d'une composition sage et proportionnée évoquant la meilleure époque et que l'un des sujets représente un personnage en face d'un autel païen. Ajouterons-nous qu'à la date tardive de l'introduction du christianisme à Reims, l'incinération se trouvait formellement interdite aux fidèles. C'est avouer que nous nous rallierons facilement au dire du premier commentateur. Et la disparition d'une chambre sépulcrale, aussi complètement décorée, nous est d'autant plus pénible qu'on y trouvait, au dire des plus autorisés (3), le seul échantillon d'anciennes peintures que l'on connaisse, en des cimetières gallo-romains.

La nécropole immense se prolonge tout au long de la voie Césarée (qui traverse en biais le grand cellier Pommery), pour s'étaler au bas du « Clos du Moulin » et de la rue du Nouveau-Réservoir (4). Même au « Chemin-Vert » (5) il est encore un terrain de trois cents mètres de long sur deux cents mètres de large, consacré, semble-t-il (6), aux sépultures praticiennes du 1^{er} et 2^e siècles (7).

*
**

Il est bon d'ajouter qu'en conformité des habitudes latines, par quelque route qu'on sorte de Reims, on rencontre des tombes.

C'est ainsi qu'au carrefour des rues Croix-Saint-Marc, Nogent et Strasbourg existe un lot d'incinérations.

(1) RAVENEZ, DEVIN.

(2) J.-F. LÉVESQUE de Pouilly, lieutenant des habitants de Reims, était membre de l'Académie des Sciences, auteur d'ouvrages importants sur l'histoire romaine.

(3) ROSSI.

(4) En 1906 un sarcophage est découvert en bordure de la route de Châlons, au droit du Parc des Sports, renfermant le corps d'une femme parée de ses bijoux.

(5) Longeant le boulevard Pommery et le chemin dit de Saint-Nicaise.

(6) H. MENU : *Notes manuscrites sur les cimetières gaulois et gallo-romains*.

(7) Récemment découvert : un sarcophage, en pierre de Soissons portant deux inscriptions de trois lettres : le corps était noyé dans un lit de chaux.

De longtemps il est signalé des vestiges semblables en bordure de la rue du faubourg Cérès et « au pied du Moulin ». Récemment, au lieu dit « La Maladrerie » en creusant les murs du nouveau cimetière de l'Est et des maisons voisines, on a pu repérer un vaste champ funèbre du 3^e siècle, s'étendant jusqu'au delà du champ de tir (1).

Plus au nord, en face de la Maison de Convalescence, git un autre lot important (2) et route de Bétheny, au droit de la Crèche Subé d'abord, plus loin sur la place du Petit-Bétheny, des découvertes ont déjà été faites (3).

Au 2^e et au 3^e siècles se développe une grande ligne irrégulière de tranchées réparties au travers de l'important lieu dit dénommé « La Fosse-Jean-Fat » (4). Surtout à l'emplacement du nouveau Port Sec existait un terrain d'une incomparable richesse dont les trouvailles ont été étudiées par Nicaise (5).

Route de Neufchâtel, en fouillant aux abords des casernes d'artillerie et de cavalerie, on a recueilli des urnes de terre cuite, des vases de verre, bien d'autres objets, tels qu'on les déposait alors, autour des défunts. Développé derrière le Palais des Empereurs (6), ce cimetière du 2^e ou 3^e siècle s'étalera de plus en plus à l'est, aux époques postérieures. Ainsi s'explique qu'au milieu de la rue Lesage un vestige intitulé « tour ou bastion » sur le plan Brunette ait été reconnu, depuis, pour un monument circulaire de forme analogue au fameux mausolée de Cécilia Métella, qu'on admire sur les bords du Tibre.

Parallèlement à la route de Laon, au fond du terrain de dépôt des tramways et de la maison construite par le sculp-

(1) Des lourds sarcophages en roche grise d'Hermonville sont restés en dépôt au cimetière de l'Est.

(2) Cet endroit a fourni, entre autres curiosités une fameuse coupe en verre, gravée, où figure le combat d'Atalante (Musée de Reims).

(3) C'est là qu'on a retrouvé les restes d'une danseuse. Le Musée conserve « les nombreux bracelets qui rendaient un son métallique, les crotales de bronze dont elle accompagnait la musique, comme les Espagnols avec leurs castagnettes. Quinze siècles n'avaient pas complètement détruit ses longs cheveux, sa ceinture en cuir doré, ses souliers garnis d'ornements ». BAZIN : *Reims*, p. 33.

(4) BLAVAT, en 1878, y trouve des médailles allant d'Antonin (138-161), à Posthume (261-267).

(5) *Congrès des Sociétés savantes*, 1883. A la fosse Jean Fat existait un sarcophage constitué par quatorze panneaux de terre cuite formant un fond et un toit à deux pentes. On y a trouvé également une certaine quantité d'urnes percées de trois trous. Ce genre de vase n'avait jamais été signalé ailleurs.

(6) C'est-à-dire à l'emplacement de l'église provisoire Saint-Benoît.

teur Bulteau (n^{os} 268 et 270), on a trouvé une stèle depuis réédifiée au square de la Mission. C'est ici qu'on a mis à jour le haut-relief du berger Athis (1), qui figure au Musée Lapidaire.



Cliché Beausseron.

STÈLE D'ATHIS

Et dans la zone des rues Gilbert et de Champigny, partiellement remblayée dans le large fossé de circonvallation gauloise, tout un quartier d'enfants (2) groupe ses petits ossements — particulièrement à l'extrémité de la rue de Merfy.

*

**

Comme la pensée de la mort n'inspire aux païens ni grandes terreurs, ni grandes espérances, elle leur permet de placer leur suprême lieu de repos à proximité des dernières habitations (3) et d'en faire de véritables promenades — moins

(1) Le berger Athis est un personnage asiatique que la légende prétendait ressuscité et dont la figure se plaçait volontiers sur les tombeaux, comme symbole de l'immortalité. H. JADART : *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*.

(2) On sait que les enfants au-dessous de neuf ans étaient tous enterrés.

(3) Tout proche du palais des Empereurs, comme nous venons de voir.

fréquentées, toutefois qu'en Orient, où les visites se rendent, les affaires se traitent.

Cependant il est à suggérer qu'en cette partie nord de la ville antique, l'impression pénétrante se décuplait fatalement au défilé des titres sonores et des qualités pompeuses afférentes aux premiers généraux et gouverneurs ayant résidé en ce quartier Laon-Neufchâtel. Les sépulcres devaient être de meilleur style italien, les sarcophages travaillés avec le goût le plus distingué, les épitaphes conjugales (1), énoncées dans une délicatesse extrême de latinité (2).

On aime à croire que les grandes familles possédaient des « columbaria » pour étager les urnes de leurs nombreux domestiques.

Par une réciproque attention, de touchantes inscriptions imaginées par des esclaves, des affranchis sur les monuments qu'ils élèvent, quelquefois, aux mânes de leurs maîtres (3) ne témoignent-elles pas qu'au temps du paganisme, le sentiment de fraternité humaine n'était pas ignoré. Et dans le coin des vite-oubliés, parmi les concessions réservées aux gladiateurs (4), souvent un pauvre camarade vint-il graver de son couteau inhabile, quelque modeste dalle relatant l'âge — toujours jeune — et le nombre de couronnes gagnées par le défunt (5).

*

**

Etant donnée la nature marécageuse du sol, il en résulte que les trouvailles sont plus clairsemées aux quartiers bas de Reims. La route de Sens n'accompagne que peu de tombes, au milieu de la rue de Vesle (6). Duquenelle en a signalé d'autres, en 1846, « près des Moulins de Sainte-Geneviève »

(1) S'en rapporter à la douce et aimable poésie de tant d'inscriptions conservées au Musée de Lyon.

(2) Il n'est pas une nation où la femme ait été l'objet de plus d'égards que chez les Gaulois. Non contente de s'affirmer l'égalé du mari, grâce au charme de l'intelligence et de la beauté, la maîtresse respectée du logis, mérite, aux temps romains le plus bel éloge : « enjouée, pudique et sérieuse » — *leta, pudica, gravis*. (Camille JULLIAN : *Gallia*.)

(3) M. MAZAURIC, conservateur du Musée de Nîmes, a déchiffré de ces épitaphes.

(4) La caserne des gladiateurs devait se trouver dans l'extrême faubourg des Arènes. En 1835 on a également signalé une tombe de gladiateur dans le cimetière du Nord.

(5) Nous en avons vu des exemples au Musée de Nîmes.

(6) Au dire du fouilleur ORBLIN.

(1), à l'emplacement presque du Parc de la Haubette; des médailles aux effigies de Vespasien, Titus, Domitien, y étaient enfermées. Quelque chemin secondaire, dirigé sur Tinquieux, explique la découverte de sépultures effectuée en 1829 au fond des Promenades, du côté du Jardin botanique (2). En 1836, au long de l'antique route de Boulogne, on trouve un sarcophage de pierre à l'embranchement des rues de Saint-Brice et de Courcelles, tout à fait sur le bord du « Chemin de Ponton » (3).



Cliché Beausseron.

STÈLE DE D. M. PVPILLA

(1) Il y avait deux moulins : l'un dans la pointe nord du Parc de la Haubette ; l'autre, assez riverain de la rue Flin-des-Oliviers, derrière la maison portant le n° 15. Dans la « Maison historique », située entre cette rue et l'Avenue de Paris, on a trouvé des vases de la belle époque. Au château de Brimont se conserve une stèle trouvée en 1833, en ces parages, comportant la figure en bas-relief d'une jeune fille tenant un miroir. On lit encore son nom : D. M. PVPILLA. (*Répertoire archéologique du canton de Bourgogne.*)

(2) En ce lieu dit « les Bains de Mme Lagrange », on a trouvé deux sépultures et 125 monnaies de Gordien jeune (237). En 1842 les ouvriers occupés à creuser le canal au bas des Promenades ont trouvé la stèle d'un orateur ou homme de lettres, tenant à la main un rouleau de parchemin.

(3) Au même endroit, en 1848, on met à jour un bas-relief, de 1,00 × 1,60 représentant une femme assise et une debout.

Nous en aurons à signaler plus tard, postérieures à la période qui nous intéresse présentement. Tellement leur nombre se décuple, au cours des quatre siècles de dénomination romaine, qu'à l'époque de l'invasion des Barbares plus de quarante cimetières rayonnaient en ceinture de l'agglomération urbaine (4).

Aqueducs.

Le repérage de tant de fouilles nous incite à envisager d'autres terrassements utilitaires, prévus par les administrateurs romains dans le sous-sol de la ville elle-même.

Nous savons que le souci des vainqueurs du monde, partout où ils s'établirent, fut de capter à tout prix des eaux excellentes, pour doter leurs cités naissantes de complètes distributions (2). Les travaux hydrauliques exécutés à Reims étaient donc combinés remarquablement. C'est ainsi que la Vesle étant insuffisante pour répondre à toutes exigences, des ingénieurs entraînés aux projets grandioses ne reculèrent pas devant l'idée d'utiliser la Suippe, rivière ayant l'avantage de posséder une altitude supérieure à celle de la Ville.

Un aqueduc prend son départ à Jonchery-sur-Suippe, passe à côté du Grand-Saint-Hilaire, côtoie la chaussée romaine de Reims à Metz, s'enfonce sous la Pompelle, continue en suivant la grande route et débouche à Reims au-dessous de la pointe Saint-Nicaise, à l'extrémité de la voie Césarée.

Comme cet ouvrage, établi souterrainement, pour éviter les risques de gelée, présente une longueur d'environ quarante kilomètres et se trouve parfois à quatorze mètres de profondeur lorsqu'il s'agit de traverser des mamelons, nous sommes en présence d'une entreprise de la valeur de plusieurs millions, mise en œuvre au 1^{er} siècle de notre ère, si l'on en juge par une médaille de Vespasien (69-79), recueillie dans ses ruines en 1843 (3).

(1) Si ce chiffre paraît excessif, il faut se rappeler que les Romains n'enterraient jamais deux fois à la même place.

Au dire de M. MENU, il existerait des sépultures non explorées, notamment : au lieu dit La Haubette et le long de la route nationale jusqu'à Muire ; rue Gosset, dans la propriété Tailliet ; clos Kunkelmann, boulevard Vasnier ; avenue Bétheny, propriété Lhotelain.

(2) Il n'y avait pas de ville romaine sans une abondance, sans une prodigalité, sans une débauche d'eau. Cette masse de liquide était destinée à l'usage des bains, au curage des égouts et au débit énorme des fontaines publiques et privées.

(3) Signalée par le collectionneur Louis JUCAS.

Des vestiges de cet aqueduc, construit en longues briques, dallé en terre cuite, couvert en pierre, existaient encore il y a quelques années du côté du camp de Châlons, Prosnès (1) et Prunay, quoique depuis des siècles ses parties les plus abondantes aient servi d'une sorte de carrière de matériaux pour tous les riverains (2).

En amont du lieudit « Essillard » s'installait un *Réservoir* (3) dominant la Ville. Son trop-plein à ciel ouvert traversait en biais la partie inférieure du Parc des Sports (4) s'écoulant à la rivière entre le Pont-Huon et celui de Fléchambault. Quant à la conduite principale d'alimentation, on la suivait encore, il y a cinquante ans, au travers le glacis de nos rempart moyenâgeux (5). Elle se dirigeait parallèlement au Barbâtre ou Voie Césarée, devait longer la rue Saint-Symphorien pour aboutir, si l'on en croit le plan Brunette, à une *Conserve des eaux publiques* tracée à cheval sur la rue Courmeaux, plus bas que la rue Bonhomme. Cette citerne importante ou Château-d'Eau (6) régnait donc à proximité des deux établissements de Thermes, dont nous avons parlé : l'un place des Marchés et l'autre rue du Cloître.

Et les ramifications en galerie (7) et dalots (8), les canali-

(1) « L'aqueduc amenant les eaux de la Suippe à Reims avait, sur le terroir de Prosnès, des parois épaisses de 0,50 en blocage ou briques et un radier épais de 0,25. La largeur était de 0,70 et la hauteur de 1,20, sous une couverture en dalles de roche d'Hermonville. L'enduit intérieur, en ciment, était de 0,05 d'épaisseur ». BLANCHET : *Recherches sur les aqueducs romains en France*.

(2) Dans les églises de Prosnès et d'Aubérive on retrouve les briques plates et longues provenant de l'aqueduc romain. Avec de semblables matériaux on a construit, de nos jours, un mur entier à la ferme de « La Pompelle ». *Répertoire archéologique du canton de Beine*.

(3) BRUNETTE.

(4) Traversant un cimetière gaulois.

(5) Commencée dans sa partie sud, vers 1845, la démolition des remparts s'est terminée, 30 ans plus tard, par la partie nord.

(6) Des châteaux d'eau n'étaient autres que des réservoirs établis par des particuliers habitant un même quartier et ayant obtenu une concession du conduit public, dont ils organisaient la répartition entre eux par des conduits spéciaux. Pline raconte que pendant son édilité, Agrippa n'établit pas moins de 130 châteaux d'eau à Rome et que 300 statues et 400 colonnes de marbre avaient été employées dans leur décoration.

(7) Surtout les rencontres de galeries (considérées comme aqueducs) ont été fréquentes au voisinage du Forum : on en découvre au XVIII^e siècle au moment de la démolition du quartier du « Grand Credo », pour l'établissement de la place Royale. Il en existe encore dans les caves de la maison Givelet, rue de l'Université, 3, qui se retrouve de façon tortueuse, avec apparence de branchement sous la maison rue du Cloître n° 4. En 1910, on en constate un tronçon sous le trottoir gauche de la rue Carnot, au droit de la maison n° 3, qui vient d'être démolie. En 1883 on en avait rencontré une autre rue Colbert, se dirigeant vers la rue de l'Arbalète. Est-ce la même qui avait été

sations de plomb (1), de terre cuite, devaient être innombrables dans une ville où les eaux coulaient perpétuellement « sous pression » dans les thermes et jaillissaient des fontaines publiques et privées.

Egouts.

Peut-être arrive-t-il que l'on distingue mal les larges conduits d'alimentation souterraine de ceux d'évacuation ? Ainsi nos architectes sont-ils sujets à rencontrer, à tout hasard, à qualifier du nom d'aqueducs, des galeries étanches, de sections dissemblables, maçonnées en moellons d'Hermonville et de Pouillon (2), jointoyées ou enduites de ciment rouge, dallées en pierres ou en larges briques et dont la voûte est souvent en craie. Au fond s'étend encore un limon de teinte grise de soixante centimètres d'épaisseur et les parois verticales sont quelquefois recouvertes d'une couche pétrifiée. Quel en était le rôle véritable ? Seuls une suite comparative de coupes bien cotées, un nivellement général (3) pourraient nous édifier suffisamment.

Serait-ce un déversoir, le conduit signalé sous la propriété Givelet (4), entre la rue Eugène-Desteuque et la place Royale ? susceptible de capter toutes les eaux résiduaires, venant de la partie haute de la ville, au long de la voie Césarée. Est-ce son prolongement qui serpente en couloir dans les caves d'une maison de la rue du Cloître, s'y préparant même une bifurcation (5) ? On sait qu'un branchement de même destination peut-être, passe sous la maison de l'« Ecu de France » rue de l'Université ; ignore-t-on qu'il se retrouve sous le jardinet d'une maison n° 23 de la rue des Fusiliers et lui sert de puisard ? Sous le Palais de Justice, le Théâtre et la maison

signalée, autrefois, sous une maison de la rue de la Clef et, plus loin encore, vers l'angle de la rue du Clou-dans-le-Fer et de la rue du Cadran-Saint-Pierre ?

(8) Un petit aqueduc de ce genre, dont la maçonnerie était faite de tuiles plates a été signalé par M. DEMITRA presque à la rencontre de la rue de l'Université et de la rue Saint-Just.

(1) De nos jours on a retrouvé encore quelques tuyaux de plomb.

(2) Moellons souvent cubiques, assisés, appareillés avec très grands soins, posés à joints minces, suivant le mode de bien des murailles antiques.

(3) M. DEMITRA a commencé des précieux relevés dans ce genre.

(4) Que nous avons signalé précédemment en note, rue de l'Université, 3, parmi les aqueducs avoisinant le Forum.

(5) Signalé dans la même note.

Chauffert, voisine du Grand Séminaire, se dissimule également un conduit. Ne serait-ce pas l'un de ces deux derniers qu'en l'an 1613 on retrouvait en creusant les fondations du couvent des Capucins?

Doit-on cataloguer sous le nom d'égouts, bien d'autres canaux dénommés jusqu'ici comme aqueducs? Nous en serions assez d'avis.

Ainsi s'expliquerait un collecteur enregistré rue de Vesle, et les deux escaliers de pierre, rue Saint-Jacques (1), permettant d'y descendre. Un autre venu probablement du faubourg de Bétheny, passait boulevard Desaubeau (2); un autre sous l'Hôtel de Ville (3). Il s'en est rencontré jusqu'aux extrémités du faubourg de Laon (4).

Bref il semble que la ville était dotée d'un système général d'évacuation, ayant pour but de rejoindre la rivière, dont le lit suffisamment creux fut exhaussé considérablement, depuis par les alluvions et les envasements.

Ces dispositions souterraines, de même que les drainages des marais, durent fonctionner, en parfait état jusqu'à l'invasion des Barbares. Mais il est vraisemblable qu'après la destruction de la Cité par les Vandales, cette canalisation énorme parut sans intérêt et d'une surveillance superflue. On ne songea plus guère au curage et sous les chaussées méconues, remblayées de cendres et de ruines, tous les regards disparurent sous plusieurs mètres de décombres (5).

Le malheur des temps aida semblablement l'incurie des Rémois dans la négligence de tout entretien des conduites d'arrivée d'eau, qui favorisait pourtant la ville antique d'une situation bien privilégiée. La malveillance de quelques assié-

(1) BRUNETTE : *Souvenirs archéologiques*.

(2) On a rencontré ce conduit sous le trottoir du boulevard Desaubeau, à l'emplacement de l'ancien château des Archevêques. M. DEMITRA nous a confirmé que des débris de toutes sortes, des tessons, des coquilles d'huîtres, se trouvaient dans la vase. Il était voisin et parallèle à un aqueduc proprement dit, qui ne contenait aucun débris.

(3) Était-il égout ou aqueduc, le tronçon constaté en 1823 en établissant les fondations du Pavillon, à l'angle de la rue de Mars.

(4) A quinze ou vingt mètres à gauche de la rue Hennequin, M. TËROUTE a visité, sous l'usine de noir-animal, un conduit se dirigeant de l'est à l'ouest.

(5) Dans ses *Souvenirs archéologiques*, M. BRUNETTE relate qu'en la rue Cérés il a eu occasion d'utiliser une section des anciens égouts de l'époque romaine, qui ont été abandonnés, mais non détruits et subsistent encore sous un grand nombre de points. La Caisse municipale a bénéficié ainsi d'une somme de 17.000 francs.

geants dût consommer la ruine de ce service admirable d'alimentation (1).

Sur la fin du Moyen-Age, nos ancêtres se contentèrent de puits (2). Aucune dérivation courante ne permettait le nettoyage urbain, aucune chasse n'était possible dans les rues, en temps de sécheresse: disette d'autant préjudiciable qu'elle influençait l'industrie des teintures de laine. Encerclée de fossés stagnants la ville était devenue notoirement malsaine jusqu'au jour où le lieutenant des habitants, Levesque de Pouilly, subventionné par Godinot, put établir une machine élévatoire des eaux de la Vesle, qui permettait enfin de reprendre un système de fontaines publiques.

Mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'édilité moderne organisa le fonctionnement des concessions d'eau à domicile, en même temps qu'elle reconstitua un réseau d'égouts, conduisant tout d'abord les détritiques et déchets en aval de la rivière et plus tard aux champs d'épandage.

CONCLUSION

Quelle que soit l'aridité des détails qui précèdent et la gratuité de certaines hypothèses architectoniques, il en survit, aux yeux de tous, qu'au III^e siècle de notre ère, la ville de Reims jouissait d'une prospérité matérielle, d'une ordonnance monumentale qu'elle n'a jamais retrouvées depuis (3).

Aussi quand Adrien, retour de son immense voyage au travers de l'Empire (4), arrive sur les bords de la Vesle, le

(1) A Nîmes, la Fontaine de Nemausus existe encore avec partie de ces bassins en hémicycles. Les canalisations romaines d'Antibes, de Rodez, de Sousse, ont été remises en état complet depuis 150 ans. Dans bien d'autres villes, à Vienne en particulier, on en a restauré des tronçons pour en obtenir de précieux services. Chez nous, au XIX^e siècle, sitôt l'essor de la grande industrie et les fontaines de Godinot menaçant d'être insuffisantes, on eut un instant l'idée de restaurer l'aqueduc venu de la Suppe. Et lors de l'établissement du camp de Châlons, en 1857, l'architecte de la ville se vit autorisée à tenter une démarche près de Napoléon III, pour favoriser ce projet. On n'avait pas encore découvert les sources actuelles, voisines des « Bains de Rivière ».

(2) Au Moyen Age, on cite encore à Reims plusieurs établissements de bains, au centre de la ville. Ce n'est guère qu'au XVI^e siècle, qu'en toute la France, les habitudes d'hygiène et de propreté disparurent.

(3) Discours de M. HÉRON DE VILLEFOSSE, prononcé à la séance d'ouverture du Congrès de la Société française d'archéologie, à Reims, 1911.

(4) Voyage qui dura onze années, de 121 à 132.

rhéteur Fronton, qui l'accompagne, s'empresse de noter sur ses tablettes d'historiographe, qu'en face de la splendeur des monuments étalés à ses yeux, le Maître du Monde « ne peut s'empêcher de comparer Reims à Athènes ! »

Et l'exclamation ne saurait être inconsidérée de la part d'un Empereur, raffiné dilettante (1), au dire de l'impartiale Histoire...

De cette cité prospère, pendant des siècles, capitale de province frontière, ne reste-t-il pas la disposition certaine de quatre arcs de triomphe, dont l'un, encore existant, dépasse en dimensions tous ceux érigés dans l'Empire entier? Non moins indéniablement se précise le tracé graphique et mesuré d'Arènes ayant contenu douze à quinze mille spectateurs. On peut suivre les indices d'une captation de rivière qui s'établit au cours de quarante kilomètres et nos modernes fouilleurs ont repéré la ceinture ininterrompue des cimetières enserrant l'agglomération citadine.

Ces points essentiels cependant établis, pourquoi faut-il que tant de difficultés surgissent, quand on tient à préciser les décoratifs sous-détails d'une ville disparue (2). S'il nous reste une relative abondance de pavements mosaïques, quelques autels bien typiques, des stèles assez modestes, rares sont les sarcophages intéressants, malaisément identifiées sont des substructions massives.

A part notre Arc de Mars, marqué déjà d'une trace de décadence de style, rien, en élévation, n'a survécu des ouvrages d'architecture dûs au Municipie fastueux, aux corporations puissantes, aux patriciens richissimes.

Et tandis que Trèves, sa rivale (3), s'enorgueillit d'avoir su

1) Poète, comme tous les hommes de bonne éducation, confectionnant alors des vers grecs et latins, Adrien affectait par surcroît l'ambition d'être considéré comme peintre et surtout architecte. Point n'est l'occasion de vanter son extraordinaire villa de Tibur, ni les temples édifés à Rome — sur ses plans, dit-on. — Cependant, lorsque sans quitter la Gaule, on a estimé la magnificence des marbres de la basilique érigée à Nîmes, en l'honneur de sa femme Plotine, quand on s'est intimement initié à toute la beauté de leurs profils, à toute l'habileté des frises, on reste à jamais émerveillé du goût régnant encore en ce milieu du deuxième siècle, non moins que de l'échelle énorme et de la richesse des conceptions monumentales !...

(2) Pour nous, qui avons simplement cherché à esquisser une topographie, un tableau plausible des quartiers de la ville, d'après les découvertes ; pour nous, les préoccupations de détail ne doivent venir qu'en second plan. D'autres les compléteront. L'avenir fera son œuvre, coordonnera certains éléments obscurs, assagira des hypothèses, les amplifiera peut-être.

(3) Originellement, Reims était capitale de la « Belgique entière », qui s'étendait des rives de la Marne aux dunes de la Manche, aux embouchures de la Meuse, aux montagnes du Jura. La Gaule-Belgique ayant été divisée postérieurement en deux provinces, Trèves devint capitale de la région orientale et l'administration de Reims se réduisit à la région occidentale.

préserver, au cours de cinquante générations, la masse imposante de son Palais impérial, de ses thermes, de son amphithéâtre, de sa Porta Nigra, de son Mausolée d'Igel, il semble qu'en la cité rémoise, l'ingratitude des régimes successifs, le prosaïsme des gens affairés se soient entendus, de siècle en siècle, à échelonner la ruine de vestiges déclarés inutiles... Sombres débris, capables de stimuler le goût, les énergies nouvelles, que n'êtes-vous glorieusement debout, pour rappeler, à ceux qui nous suivent, le labeur, le talent et la prospérité de nos lointains devanciers !

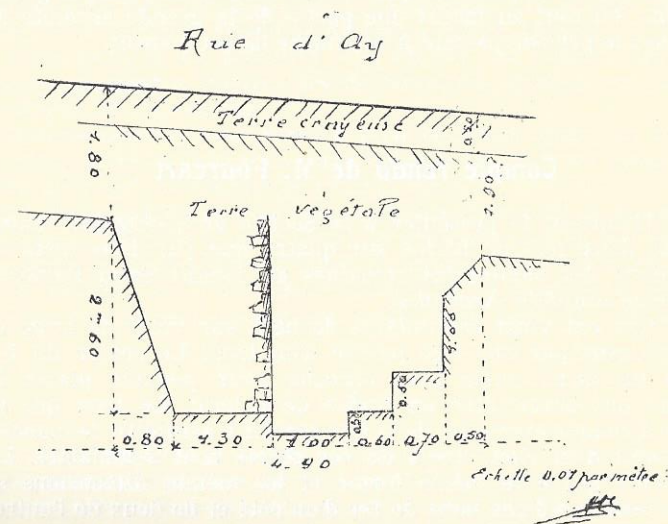
E. KALAS.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Ancienne Fortification

Au commencement du mois de juin dernier, dans les fondations d'une maison située à l'angle des rues d'Ay et Goïot, le hasard nous permis de faire à temps le relevé du profil d'un fossé de fortification dans la fouille d'un mur en façade sur rue d'Ay.

Cette fouille — ayant été comblée le lendemain de notre passage — commence exactement à l'angle de la rue Goïot.



Le profil de ce fossé, coupé légèrement en biais par la fouille, à cet endroit accuse à l'ouverture une largeur de 5 mètres environ avec une profondeur de 4^m70 en partant du sol actuel de la rue d'Ay et de 4^m20 du sol géologique.

La contrescarpe, inclinée à un pour trois, à 0^m80 de base au sol figuré et 2^m60 de hauteur suivant la verticale. Le fond comporte de ce côté une banquette de 1^m30 de largeur et une rigole d'un mètre d'ouverture sur 0^m30 de profondeur. L'escarpe ensuite se compose d'une première banquette de 0^m60 en palier et d'une seconde à 0^m50 plus haut avec 0^m70 de largeur utile, puis d'une partie verticale de un mètre de hauteur avec ensuite une petite plongée de 0^m50 inclinée à 45 degrés.

Ce retranchement, taillé à même le banc de craie, a été utilisé très longtemps comme le prouve le fond de la rigole et les parties formant gradins, ces dernières se trouvent polies par un long usage — probablement des passages répétés, de sentinelles, de soldats du guet ou de troupes de réserve abritées dans ce retranchement.

Sur une hauteur moyenne de 0^m50 en partant du sol, les terres de remblai, quelque peu crayeuses seraient du moyen âge et celles du fossé rien que de la terre végétale. L'on remarque, à l'aplomb de la rigole intérieure vers la contrescarpe, un mur en moellons de craie grossièrement fait, ce qui laisse supposer une modification dans ce retranchement.

Des terres de déblai de ce fossé, nous avons pu recueillir un petit bronze très fruste que nous croyons être de l'empereur Constant I^{er} (333-350).

La direction générale de cet ouvrage se dirigerait vers l'église Saint-Remy. Il se pourrait que ce dernier soit de l'époque gallo-romaine, ou tout au moins une partie de la grande enceinte de cette même période passant à proximité de cet endroit.

DEMITRA.

Compte rendu de M. Fourcart

J'ai l'honneur de présenter à la Société archéologique champenoise deux fers de bêche, sur quatre que j'ai découverts en 1905 dans des habitations romaines au lieudit Saint-Baldéric, terroir de Juniville (Ardennes).

Ces fers ont vingt centimètres de haut sur vingt de large et se terminent par une tige percée d'un trou. Le centre du fer forme un demi cercle avec encoche pour pouvoir placer le manche qui devait être en forme de palette. Le trou qui se trouve à chaque extrémité de la tige servait à assujettir le manche au moyen d'un clou. Trois de ces objets sont semblables. Le quatrième qui a la même forme et les mêmes dimensions se trouve renforcé d'une lame de fer d'un côté et de deux de l'autre,

J'ai trouvé au même endroit, en 1903 et en 1904, deux chapiteaux en albâtre ? sculptés en relief en intaille (cédés au Musée de Reims), ainsi qu'un fer de bêche.

Au chemin d'Imbry, territoire de Ville-sur-Retourne (Ardennes), j'ai mis à découvert, le 7 janvier 1912, une fosse d'adulte contenant un petit torque creux dit de Hallstadt, de quatre millimètres d'épaisseur ; le 14 janvier, une sépulture violée et une autre avec deux bracelets ; le 21, une fosse à char complètement violée, elle ne renfermait plus qu'un fragment de cercle de 0^m25 et deux vases brisés ; le 4 février, deux fosses, dont une violée, l'autre m'a donné un torque, deux bracelets et un autre petit entre les doigts de la main gauche, et un vase brisé. Le 11 février, j'ai découvert une fosse à char violée, ayant contenu probablement une femme ???, à en juger par les os des poignets et de la mâchoire, teints en vert par l'oxyde de cuivre. Je n'y ai trouvé que deux anneaux et une agrafe en bronze. A droite de cette dernière fosse se trouvait un squelette d'enfant d'une douzaine d'années environ, ayant au bras droit un bracelet en schiste ardoisier orné de stries. Quant au char il n'en restait plus que 75 centimètres du cercle de gauche et 40 centimètres du droit.

FOURCART.

Cimetière gaulois du « Mont-Renard » Saulces-Champenoises (Ardennes)

Ce cimetière a été découvert le 2 mars 1912 par M. et Mme Courty-Laurent, de Bignicourt (Ardennes). Il a été fouillé jusqu'à ce jour une vingtaine de fosses qui ont fourni :

Trois torques, six bracelets, cinq fibules, une aiguille, un petit anneau de bronze, quatre fers de lance, un couteau, un plat en bronze et 26 ferrements.

Comme poterie, cinq vases à pied en terre rouge, un à pied en terre noire, un autre en terre noire et un en terre rouge sans pied, ainsi qu'une assiette en poterie noire.

La fosse renfermant le plat en bronze mesurait 3 mètres de long sur 3^m80 de large et 1 mètre de profondeur, bien taillée dans la craie, le squelette était placé au milieu ; du côté nord de la fosse étaient les 26 ferrements ; au midi se trouvait le plat en bronze. Aux pieds, il y avait une vingtaine de vases, tous brisés.

COURTY.

*
**

Le 24 mars 1912 je suis allé fouiller avec M. Courty à Saulces-Champenoise (Ardennes), lieudit Mont-Renard, nous avons trouvé une sépulture gauloise, elle était orientée la tête à l'ouest ; la

longueur de la fosse 1^m70, largeur 65 ^m/_m, profondeur 0^m50, tous les ossements étaient en place, il n'y avait aucun vase.

A gauche, près de la tête, se trouvait une petite pince en acier de 75 millimètres de longueur, largeur prise au ressort 6 millimètres, à la pince 10 millimètres et un petit outil aussi en acier, même longueur. D'un côté il a beaucoup de ressemblance à une lame l'autre partie est pointue. Il y avait encore deux anneaux en fer, un de 25 millimètres, le second de 35 millimètres ainsi qu'un rasoir ayant la forme d'un croissant, longueur 12 centimètres, largeur de la lame 3 centimètres et une petite pierre pour repasser le rasoir de 5 centimètres de longueur sur 3 centimètres de largeur. Faudrait-il attribuer cette sépulture à un perruquier qui à l'époque gauloise comme dans le moyen âge devait être un peu médecin ?

Plusieurs collègues ont trouvé dans des fosses à char surtout, trois outils qui devaient être la trousse d'un médecin.

Je vous présente la moitié d'une sphère en terre cuite avec encoche, qui, je crois, peut être attribuée à un orifice pour coulage. Une portion de boule en verre s'y trouve encastrée. Faut-il y voir le fragment d'un moule à couler des boules de verre qui devaient servir à fabriquer des hochets ? J'en possède deux autres intacts, mais sans partie creuse. M. Demitra est d'avis que l'encoche existant dans la demi-sphère en terre cuite, qui d'après lui est bien un hochet, a été faite pour chercher à donner plus de sonorité au hochet.

FLEURY.

NÉCROLOGIE

Dans les premiers jours de juillet dernier ont eu lieu les obsèques de M. le lieutenant Jouron, conservateur du Musée archéologique d'Avize.

Le deuil était conduit par les familles Thiébois et Lalire.

Au cimetière plusieurs discours furent prononcés. M. Emile Schmit qui, comme ami du défunt et comme archéologue tenait un coin du drap mortuaire, prit à son tour la parole, en les termes suivants :

C'est comme représentant des Sociétés patriotiques de Châlons : « les Volontaires et les Combattants de 1870-71, les Vétérans de la 1585^e section des armées de terre et de mer, le Souvenir Français et l'Amicale des Alsaciens-Lorrains de la Marne » que je m'incline une ultime fois devant les restes de celui qui fut un patriote par excellence et qui, au jour de nos manifestations, venait se grouper avec nous aux pieds des monuments élevés à la mémoire des défenseurs de la Patrie.

M. Schmit fait ensuite l'éloge de l'archéologue :

Je suis le mandataire de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne. M. Hanra, son éminent président, retenu à Châlons par les examens des élèves de l'Ecole nationale des Arts et Métiers, m'a prié d'exprimer ses regrets de ne pouvoir assister aux obsèques d'un collègue dévoué, et il m'a prié de présenter à sa famille les sentiments de condoléances de notre docte compagnie.

Ainsi en est-il de l'Ecole d'anthropologie de Paris dont Jouron était le savant correspondant après en avoir été le lauréat. Ainsi en est-il encore de la Société d'archéologie champenoise de Reims où Jouron ne comptait que des amis.

Ardent et patient chercheur M. Jouron avait amassé une précieuse collection d'archéologie dont il fit don au musée d'Avize ; il en avait été nommé conservateur.

M. Léon Jouron né à Avize en 1843 fut nommé officier d'académie en 1902.

Il resta lieutenant de l'armée active et territoriale exactement 35 ans.

A sa mort, il était encore vice-président de la société de gymnastique d'Avize.

Enfin président honoraire des coloniaux de la Marne.

Ajoutons que Léon Jouron est l'auteur d'un livre très estimé et aujourd'hui très recherché : « Les ateliers préhistoriques de la montagne d'Avize » ; qu'il m'a laissé de précieux documents sur l'archéologie marnaise, dont je pense tirer bon parti associant son nom au mien.

Que la famille de notre camarade, collègue et ami, veuille bien nous permettre de lui adresser nos respectueuses condoléances et j'entends ainsi celles de toutes les sociétés et groupes dont Jouron fit partie.

Je manquerais, je crois à mon titre d'ami, si je n'adressais un cordial, respectueux et public remerciement aux sœurs gardes-malades qui entourèrent le lieutenant Jouron, pendant 18 mois, de leur dévouement inlassable.

PETITES NOUVELLES

Découverte d'un sarcophage. — On vient de découvrir dernièrement un sarcophage de l'époque gallo-romaine à Saint-Christophe-à-Berry (Aisne).

Ce sarcophage de pierre, vraiment curieux, a été découvert à cinquante mètres environ de la station de cette commune du chemin de Fer de Vic-sur-Aisne à Epagny, par des ouvriers qui effectuaient des travaux de terrassement pour l'établissement d'une bascule à betteraves pour la sucrerie de Berneuil-sur-Aisne.

Le sarcophage, qui contenait les ossements d'une personne de taille moyenne, est en pierre tendre d'Autrèches. Il était orienté du sud au nord, la tête étant au sud.

Très bien conservé, le sarcophage, qui était intact, a la forme d'un trapèze, mesurant 60 centimètres à sa partie la plus large et 40 cen-

timètres à sa partie la plus étroite. Il mesure 1 mètre 50 de longueur et 50 centimètres de profondeur.

Nous croyons savoir que la Société de la sucrerie de Berneuil-sur-Aisne serait disposée à donner ce sarcophage à la Société archéologique de Soissons.

Médaille de bronze. — M. Bouton-Deruelle, cultivateur à Vendresse, binait tranquillement ses légumes dans son champ situé à trois cents mètres du village, en bordure de la route de Vendresse à Verneuil, quand il vit sous son outil un objet magnifique, d'une patine brillante comme un bloc de minerai à la cassure récente.

Il courut aussitôt vers sa femme en criant : « J'ai trouvé un trésor ! » C'est une médaille de bronze de quatre centimes qui devait en atteindre cinq avant la perte de l'anneau ou pédoncule ; ovale, les bouts en ogive secondaire, elle représente la vierge portant l'enfant, assise sur un trône, les deux têtes ornées de couronnes royales. Tout autour une inscription en vieux gothique du XIII^e siècle, croyons-nous. L'anneau ou pédoncule a disparu. Elle pèse 0.37 g., large de 27 mm. Elle est très belle et peut rivaliser avec les plus beaux spécimens de Cluny.

L'inscription est la suivante : *Sub scappularium Dni Maria mundi domina p. p.*

Qui donc a perdu cette médaille dont la pareille n'existe pas dans nos musées ?

M. le curé de Vendresse en a fait l'acquisition. Il la tient à la disposition des archéologues.

Trouvailles archéologiques. — En poursuivant ses fouilles au Long-Grès, M. Lengelé, de Soissons, l'archéologue bien connu, a trouvé un vase en verre d'une hauteur d'environ 15 centimètres, et d'une circonférence de même dimension. Un autre objet d'une forme différente fut également amené par lui, ainsi qu'une cuiller, une pièce de monnaie et un autre vase de Samos très original. M. Lengelé, en continuant, trouva encore une amphore renfermant des débris humains. Cette trouvaille complètera fort heureusement son admirable collection, qui comble d'aise tous les archéologues et les amateurs de l'époque romaine.

Un cimetière romain. — Une découverte archéologique vient d'être faite à Andenne, sur la Meuse (Belgique). Il s'agit d'un cimetière qui remonte à l'époque belgo-romaine. D'autres vestiges ont déjà été découverts qui démontrent que la région d'Andenne était habitée à l'époque romaine. Près de Hailot, on a retrouvé les traces d'une voie antique qui aboutit à Andenelle. A cet endroit, un pont en pierres avait été construit ; des fouilles ont mis au jour des tombeaux romains, un trésor composé de plusieurs centaines de pièces de monnaie d'empereurs du troisième siècle.

Le Gérant : H. GARDEZ.